



Grands Défis Canada^{MD}
Grand Challenges Canada

Politique sur la durabilité environnementale, l'égalité des sexes et la bonne gouvernance

Grands Défis Canada est voué à appuyer des **idées audacieuses ayant un grand impact** en santé mondiale. Les idées audacieuses que nous appuyons intègrent des innovations scientifiques/technologiques, sociales et commerciales. L'application coordonnée de ces domaines est ce que Grands Défis Canada appelle l'**Innovation intégrée**. Cette approche n'écarte pas ou ne néglige pas les bienfaits propres à chaque type d'innovation, mais insiste plutôt sur les puissantes synergies qui peuvent être réalisées en alignant les trois formes d'innovation afin de répondre à un défi unique. En outre, l'approche – et en particulier l'intégration de l'innovation sociale – reconnaît que les interventions axées sur le développement se déroulent au sein des structures sociales, culturelles, économiques, environnementales, institutionnelles et politiques existantes dans tout pays, région ou collectivité. Une prise en compte adéquate de ces facteurs a été, depuis la création de Grands Défis Canada, un élément fondamental de sa capacité de susciter un impact significatif et responsable sur la santé et la société en appuyant des innovations intégrées.

Les principaux objectifs des innovations appuyées par Grands Défis Canada peuvent ou non répondre *directement* aux objectifs de développement fondamentaux et interdépendants de la durabilité environnementale, de l'égalité des sexes et de la bonne gouvernance. Néanmoins, ils peuvent offrir des possibilités de promouvoir ces objectifs et, par conséquent, cette politique rend explicites les engagements implicites de Grands Défis Canada à collaborer avec les innovateurs qu'il finance, lorsque cela est possible et approprié.

PRINCIPES DIRECTEURS

Cette politique est fondée sur les trois principes suivants¹ :

1. *Le développement durable consiste à répondre aux besoins d'aujourd'hui sans compromettre les besoins des générations futures.* Dans la mesure du possible, les impacts environnementaux négatifs prévisibles des innovations financées par Grands Défis Canada devraient être réduits au minimum et les impacts environnementaux positifs accentués.

2. *L'importance accordée à l'égalité des sexes dans le domaine de l'innovation favorisera l'atteinte des résultats en matière de développement.* Les innovateurs financés par Grands Défis Canada devraient s'efforcer de protéger et de promouvoir l'égalité des sexes tout au long du développement et/ou de la mise en œuvre de leur(s) innovation(s).

¹ Tiré et/ou modifié du document du ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (MAECD) du gouvernement du Canada, qui se trouve à l'adresse <http://www.international.gc.ca/departement-ministere/sustainable-durable.aspx?lang=eng>.

**DES IDÉES AUDACIEUSES
AYANT UN GRAND IMPACT**

3. *Obtenir des résultats durables en développement international dépend de systèmes de gouvernance efficaces et inclusifs.* Les innovateurs financés par Grands Défis Canada doivent appliquer les principes d'une bonne gouvernance en mettant l'accent sur la transparence, la responsabilité, l'inclusion, l'équité, l'efficience et l'efficacité.

OBJECTIF

Grands Défis Canada reconnaît l'importance de l'intégration de considérations relatives à l'environnement, à l'égalité des sexes et à la gouvernance dans les innovations qu'il appuie. L'objectif de cette politique est d'encourager les innovateurs à rechercher et/ou à utiliser le financement reçu de Grands Défis Canada pour étudier et, au besoin, passer à l'action sur les points qui suivent.

A. Durabilité environnementale

Grands Défis Canada est financé en partie par le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (MAECD) du gouvernement du Canada et aligne ses activités sur sa Stratégie de croissance économique durable², sa Politique sur la durabilité environnementale³ et la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (LCEE) de 2012⁴. Les impacts environnementaux raisonnablement prévisibles des innovations financées ou en cours d'examen pour fins de financement par Grands Défis Canada doivent être pris en considération au stade de la planification et, au besoin, faire l'objet d'un suivi et être évalués tout au long de la phase de mise en œuvre. Des efforts devraient être faits pour reconnaître et réduire au minimum les impacts négatifs et renforcer les effets positifs, le cas échéant, sur le milieu où l'innovation est déployée.

B. Égalité des sexes

Grands Défis Canada est d'avis que le soutien de l'égalité des sexes et des droits des femmes et des filles est un objectif important en soi, ainsi qu'un important objectif de développement, et il s'efforce donc de contribuer à l'égalité entre les femmes et les hommes, et entre les filles et les garçons. Les innovateurs financés ou dont la demande est à l'étude en vue d'un financement par Grands Défis Canada doivent envisager comment le développement et/ou la mise en œuvre de leur innovation pourraient promouvoir – ou entraver – les objectifs de l'égalité des sexes, tels que :

- i. *Promouvoir la participation égale des femmes et le soutien des femmes et des filles dans la pleine réalisation de leurs droits humains* : Grands Défis Canada s'efforce d'appuyer les processus et les innovations qui mobilisent activement et autonomisent les femmes et leur communauté en vue de promouvoir la participation égale et la condition des femmes au sein de leur société.
- ii. *Réduire les inégalités entre les sexes dans l'accès aux ressources et aux avantages du développement, et le contrôle sur ceux-ci* : Les innovateurs devraient s'efforcer de comprendre et d'atténuer les disparités entre les sexes dans les milieux où ils opèrent, d'œuvrer à la réalisation de l'égalité des sexes et des autres objectifs de développement de plus vaste portée.

² <http://www.international.gc.ca/development-developpement/priorities-priorites/segs-sced.aspx?lang=fra>

³ <http://www.international.gc.ca/development-developpement/priorities-priorites/enviro/index.aspx?lang=fra>

⁴ <http://www.ceaa.gc.ca/default.asp?lang=Fr&n=9EC7CAD2-1>

C. Bonne gouvernance

Grands Défis Canada est déterminé à favoriser l'intégration des principes d'une bonne gouvernance – et les conditions propices à celle-ci – dans les projets qu'il finance, de l'étape de la proposition à celle de la mise en œuvre. Grands Défis Canada travaille avec les innovateurs en vue de renforcer leurs systèmes et leurs processus de gouvernance et il soutient les efforts de ses innovateurs pour mettre en place les conditions d'un développement sûr et équitable en faisant la promotion d'une bonne gouvernance axée sur la participation, l'inclusion, l'équité et la transparence dans le pays et la région environnante de chaque innovateur.

EXIGENCES

Tous les innovateurs de Grands Défis Canada sont assujettis aux modalités de la présente politique.

Les innovateurs qui demandent ou qui ont reçu 500 000 \$ CAN ou plus en financement peuvent être soumis à un engagement plus rigoureux et/ou faire l'objet d'une surveillance plus étroite afin d'assurer l'attention et le respect requis. De même, certaines propositions portant sur des montants plus restreints (par exemple, les propositions à l'étape de la démonstration de principe qui, après consultation d'experts, comportent un risque environnemental élevé ou des considérations importantes sur le plan de l'égalité des sexes, pourraient aussi être soumises à un engagement plus rigoureux. Dans tous ces cas, les innovateurs seront tenus d'effectuer et de présenter une évaluation initiale sur le plan de l'environnement, de l'égalité des sexes et de la gouvernance, laquelle sera soumise à l'examen d'experts, dans le cadre de la demande de financement.

Les autres obligations particulières, le cas échéant, imposées aux innovateurs aux termes de la présente politique varieront en fonction des résultats des examens faits par des experts, lesquels dépendront eux-mêmes des particularités de l'innovation financée (ou à l'étude en vue d'un financement) et pourront inclure, par exemple, une condition visant à :

- Respecter les engagements pertinents intégrés aux accords de financement (p. ex., l'inclusion d'une étape importante pour l'élaboration d'une analyse et d'une stratégie axée sur l'égalité des sexes);
- Intégrer des indicateurs pertinents au cadre de mesure et d'évaluation;
- Faire l'objet d'une évaluation environnementale ou d'une vérification de gouvernance formelle.

Des exemples illustratifs sont présentés ci-dessous.

A. Durabilité environnementale

Les innovateurs peuvent être initialement invités à décrire : les impacts potentiels de l'innovation et/ou de sa mise en œuvre sur l'environnement, leur nature, leur ampleur et leur probabilité; les plans visant à renforcer les effets positifs ou à atténuer les effets négatifs; la stratégie et les indicateurs visant à surveiller les impacts sur l'environnement. Des examens critiques des propositions faits par des conseillers externes ayant une expertise en matière de durabilité environnementale pourront servir de fondement pour inclure et mesurer des indicateurs des impacts environnementaux, ainsi que des jalons au cours du projet pour l'élaboration et la mise

en œuvre de plans de surveillance de l'environnement et/ou d'autres exigences futures de diligence raisonnable en matière d'environnement. Les projets ayant des impacts négligeables sur l'environnement pourront procéder sans autre analyse, tandis que ceux avec des impacts potentiels plus grands sur l'environnement nécessiteront un examen et une analyse plus approfondis, ainsi que des mesures d'atténuation potentielles ou une évaluation environnementale conformément à la LCEE de 2012.

B. Égalité des sexes

Les innovateurs pourront être invités à expliquer la mesure dans laquelle : l'inégalité entre les sexes et les variations dans la condition de chacun influent sur l'atteinte des résultats globaux de l'initiative et/ou l'adoption de l'innovation; la situation des femmes et des filles peut être désavantagée par l'innovation (p. ex., perdre l'accès à une ressource existante ou le contrôle sur celle-ci); les femmes et les filles peuvent être exclues des avantages de l'innovation. Il pourrait être nécessaire de décrire les résultats spécifiques sur le plan de l'égalité (p. ex., une participation accrue à la prise de décision, la réduction des inégalités au niveau de l'accès et du contrôle sur les avantages de l'innovation), ainsi que les indicateurs connexes. Un examen critique des propositions par des conseillers externes ayant une expertise en égalité des sexes peuvent servir de fondement à l'élaboration et à l'inclusion de ces indicateurs. Dans certains cas, l'élaboration d'une analyse comparative entre les sexes⁵ et/ou d'une stratégie axée sur l'égalité des sexes serait requise.

C. Bonne gouvernance

Grands défis Canada procède à des vérifications de diligence raisonnable pour s'assurer que les innovateurs se conforment aux principes d'une bonne gouvernance tout au long de la planification et de la mise en œuvre de l'innovation. La vérification diligente comprend des examens axés sur la gouvernance organisationnelle, la conception du projet, l'engagement du secteur public, la primauté du droit et la promotion des droits de la personne. À titre d'exemple, les innovateurs pourront être interrogés au sujet de la capacité, de la composition et de la structure de gouvernance de l'équipe ou de l'organisation; des politiques en matière de ressources humaines ou d'achats; de la mise en place d'organes de gouvernance (p. ex., un conseil d'administration); des exigences et des approbations réglementaires; des stratégies pour mobiliser les principales parties prenantes (p. ex., le gouvernement); des obstacles sociaux ou culturels à l'adoption de l'innovation; de la solidité des principales institutions juridiques et autres dans la(les) région(s) où le projet sera mis en œuvre. La bonne gouvernance est surveillée tout au long de la durée du projet, et des experts pourront être embauchés si les innovateurs ont besoin de soutien pour mieux cultiver cet aspect.

⁵ L'analyse comparative entre les sexes fournit des informations qui reconnaissent que l'égalité, et ses liens avec la race, l'ethnie, la culture, la classe, l'âge, le handicap et/ou tout autre état, sont importants pour comprendre les différents modèles d'engagement, de comportement et d'activité des femmes et des hommes dans les structures économiques, sociales et juridiques. Source : MAECD, document disponible sur le site : http://www.international.gc.ca/development-developpement/priorities-priorites/ge-es/gender_analysis-analyse_comparative.aspx?lang=fra.